

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2024

---

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA  
FRANCE - (N° 2321)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF72

présenté par  
M. Holroyd, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« Elles »

les mots :

« Ces actions de préférence ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.